

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 59

Pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 14 mars 2025.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent		Pouvoir à	LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente		Pouvoir à	D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente		Pouvoir à	DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier			Pouvoir à			
CORDEY	BISSON	Roger		Absent	Pouvoir à	GORAK	Jacky	Présent
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent	Pouvoir à	BOUILLET	Philippe	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent		Pouvoir à	DUBOURGUAIS	Arnaud	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent	Pouvoir à	DELAUNEY	Nadine	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent		Pouvoir à	MOISAN	Angélique	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent		Pouvoir à	ANDRE	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent	Pouvoir à	DUCCLOS	Jacques	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent	Absent	Pouvoir à	CARDINE	Pierre	
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent	Absent	Pouvoir à			
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DAGORN	Grégoire			Pouvoir à Fabrice GRACIA			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à Séverine PETIT			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DUVAL	Sonia			Pouvoir à Philippe DROUET			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à Clara DEWAELE			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent	Pouvoir à			
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente		Pouvoir à			
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent		Pouvoir à	MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent		Pouvoir à	QUIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente		Pouvoir à	GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente	Absente	Pouvoir à	PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent	Pouvoir à	LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie		Absente	Pouvoir à	SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		Absent	Pouvoir à	CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent		Pouvoir à	NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent		Pouvoir à	CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude			Pouvoir à Jacqueline COUDIERE	ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent	Pouvoir à	LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien			Pouvoir à	KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent		Pouvoir à	SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent	Pouvoir à	GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent		Pouvoir à	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent		Pouvoir à	CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Sébastien BINET	MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent	Pouvoir à	DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent	Pouvoir à	MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent		Pouvoir à	DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent		Pouvoir à	SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine			Pouvoir à	ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel			Pouvoir à	GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent		Pouvoir à	GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente		Pouvoir à			
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie			Pouvoir à Maryvonne MAUNOURY			
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	Présente		Pouvoir à			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente		Pouvoir à	HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent	Pouvoir à	PIERRE	Poscal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente		Pouvoir à	BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent		Pouvoir à	LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent		Pouvoir à	BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent		Pouvoir à	DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent		Pouvoir à	DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Phillippe	Présent		Pouvoir à	GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Phillippe	Présent		Pouvoir à	LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente	Pouvoir à	CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent		Pouvoir à			
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à			
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent		Pouvoir à	SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent		Pouvoir à	PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent		Pouvoir à	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent		Pouvoir à	LEFEVRE	Poscal	

FINANCES – EXERCICE 2025– DETERMINATION DES TAUX DE FISCALITE

Le Conseil communautaire

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L2312 alinéas 1-2 et suivants, L2331-1 et suivants ;
- Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale ;
- Vu la délibération du 17 décembre 2001 instituant la taxe professionnelle unique sur le territoire de la communauté à compter du 1^{er} janvier 2002 ;
- Vu le débat d'orientations budgétaires tenu par le conseil communautaire le 20 février 2025 ;
- Vu les avis favorables de la Commission Finances et Fiscalité du 11 mars 2025 et du Bureau Communautaire du 13 mars 2025 ;
- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 69
	Pour : 69
	Contre : 0

- **FIXE** les taux suivants (taux identiques à ceux de 2024) :
 - Le taux de **cotisation foncière des entreprises** pour 2025 à 24,08 %
 - Le taux de **taxe d'habitation** (THS) pour 2025 à 8,97 %
 - Le taux de **foncier bâti** pour 2025 à 3,60 %
 - Le taux de **foncier non bâti** pour 2025 à 2,08 %
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le 31 MARS 2025

Et de la publication électronique le : 02 AVR. 2025

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

